

LA COMMUNE UNE DÉMOCRATIE AUTHENTIQUE

Avec la Commune apparaît une nouvelle conception de la démocratie qui encourage les citoyens à intervenir directement dans les affaires publiques.



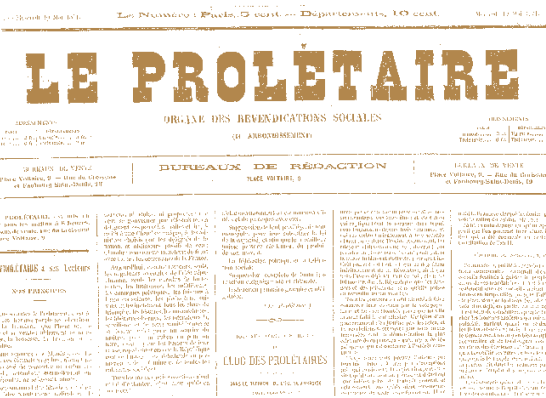
Sous la Commune, les élus exercent leur mandat sous la haute surveillance du peuple qui peut demander leur destitution.

« Les membres de l'Assemblée municipale, sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables » déclare le Comité central de la Garde nationale dans son appel du 22 mars.

L'action des dirigeants fait l'objet de débats dans des réunions publiques au sein des syndicats, des clubs ou autres comités de femmes. Et la presse est également un puissant contre-pouvoir, toujours à l'affût du moindre dérapage. Après le vote de l'interdiction du travail de nuit pour les ouvriers boulangers, ceux-ci se rendent à l'Hôtel de Ville pour remercier les élus. Le journal *Le Proletaire* critique leur démarche en ces termes : « Le peuple n'a pas à remercier ses mandataires d'avoir fait leur devoir. Car les délégués du peuple accomplissent un devoir et ne rendent pas des services ».



Un club réuni dans l'église Sainte-Eustache



Mais cette conception très ouverte de la démocratie a forcément des limites face à l'opposition des partisans de Thiers qui refusent à la Commune toute légitimité et souhaitent la voir écrasée dans le sang. A cette menace, les communards vont répondre par une attitude contraire à leurs principes : surveillance des opposants par la police, arrestation d'otages et censure de la presse.



L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE : LES CLUBS

Forme apparue et popularisée sous la Révolution, ressuscitée en 1848, les clubs fleurissent à Paris depuis le Siège. On y évoque souvent, quoiqu'en termes encore vagues, la nécessité de l'instauration d'une Commune de Paris. Ils se multiplient depuis le mois de mars, s'installent dans des églises à partir de la fin d'avril. Les femmes y venaient, nombreuses. L'entrée y est de un à cinq sous, pour payer les frais d'éclairage, et ces petites assemblées populaires, bruyantes, houleuses, entendent exercer un contrôle sur les actes de l'assemblée communale. « Les clubs furent les théâtres et les salons du peuple » (E. Lepelletier). On y fume et on y trinque, surtout si le club est installé dans une église. Mais s'y réalise « l'enseignement du peuple par le peuple ». Le club de la rue d'Arras met à son programme l'étude régulière de « Capital et Travail, moyens pratiques d'organisation »

